

PRÉVENTION DES DÉCHETS

THÉMATIQUE

ORGANISME

**SARL HOTELIERE
DE PINARELLO**

PARTENAIRES

- ▶ ADEME – Direction régionale Corse
- ▶ Office de l'Environnement de la Corse (OEC)

COÛT TOTAL (HT)

- ▶ Montant total : 4 500 €
- ▶ Financements :
ADEME/OEC (70%): 3 150 €

BILAN « DÉVELOPPEMENT DURABLE » À TERME

▶ Aspects économique et environnemental

Les aménagements et la rénovation énergétique des équipements permettent des gains économiques et environnementaux substantiels.

▶ Aspect social

Les réflexions sur les aménagements amènent l'établissement à adapter la circulation pour une accessibilité des personnes handicapées et pour mieux loger le personnel.

Diagnostic pour l'obtention de l'Ecolabel européen touristique : SARL Hôtelière de Pinarello

Pourquoi agir ?

La SARL Hôtelière de Pinarello est une entreprise implantée sur la commune de Sainte Lucie de Porto-Vecchio. Elle gère l'établissement U Paesolu.

Cet établissement a fait l'objet d'un projet de modernisation de l'existant et d'extension.

Le gérant est sensible au développement durable et souhaite limiter au maximum l'impact sur l'environnement de son activité. Il souhaite notamment améliorer la gestion environnementale de son établissement et étudier la mise en œuvre d'une démarche de labélisation de type « Clef Verte ».

Pour cela, il décide de se lancer dans la réalisation d'un diagnostic environnemental.

Déroulé de l'opération

① Analyse de la situation environnementale de l'entreprise vis-à-vis des exigences du référentiel « Clef Verte »

L'analyse repose sur les questions inscrites dans le référentiel portant sur la politique environnementale, la sensibilisation à l'environnement, la gestion de l'énergie, la gestion de l'eau, la gestion des déchets, les achats, le cadre de vie.

Les résultats de l'analyse ont été hiérarchisés selon les critères « impératifs » et « essentiels » du référentiel « Clef Verte ».

➔ **Livrable : synthèse didactique de l'état des lieux.**



Diagnostic pour l'obtention de l'Ecolabel européen touristique : SARL Hôtelière de Pinarello

ENSEIGNEMENTS



Tout au long de cette démarche l'hôtelier peut :

- trouver des financements optimisés
- disposer de compétences spécialisées
- disposer de ressources humaines disponibles
- bénéficier d'une formation ciblée

L'hôtelier peut en retirer des bénéfices conséquents :

- une amélioration de la rentabilité de l'exploitation
- une valorisation et une adaptation du foncier
- une qualité de service améliorée
- une empreinte environnementale allégée

DATE DE LANCEMENT DE L'OPÉRATION

► septembre 2013

À SUIVRE

Exemples à suivre téléchargeables sur les sites :

www.oec.fr

www.corse.ademe.fr

2 Identification des non-conformités

Sur la base de l'analyse réalisée, les non-conformités éventuelles ont été identifiées. Ont été considéré comme non-conformité, les éléments de la situation de l'entreprise ne respectant pas les exigences du référentiel « Clef Verte ».

➔ **Livrable : hiérarchisation des non-conformités en fonction des critères du référentiel « Clef Verte ».**

3 élaboration d'un plan d'actions

Pour chaque faiblesse identifiée (non-conformités), des améliorations permettant de répondre aux exigences du référentiel ont été proposées. Les dépenses envisagées ont été analysées.

➔ **Livrable : hiérarchisation des améliorations, en fonction de différents critères du référentiel « Clef verte » sera établie.**

OBJECTIF

L'objectif de ce diagnostic a été :

- ➔ de mesurer les efforts à fournir pour parvenir à la labellisation « Clef Verte »,
- ➔ de détecter les pistes de réduction des impacts sur l'environnement (consommation énergétique, de l'eau,...)

Focus

La Clef Verte est un label volontaire attribué chaque année par un jury indépendant à l'ensemble du secteur de l'hébergement touristique : hôtels, campings, résidences de tourisme ...

Il aide à formaliser une démarche environnementale de façon évolutive.

Les critères sont établis au niveau international et sont communs à tous les pays.

Facteurs de reproductibilité

Cette démarche s'inscrit pleinement dans les activités des tous les hébergeurs touristiques : hôtels, campings, ...

➔ Pour en savoir plus

► Sur le site de l'ADEME : www.corse.ademe.fr

► Sur le site de l'OEC : www.oec.fr

➔ Contacts

► ADEME : Direction Régionale Corse – 04 95 10 58 58 – Pierre Olivier FILIPPI

► OEC – 04 95 34 84 44 – Patrick BATESTTI